

LES FEUX DE FORÊT AU QUÉBEC

PETITE HISTOIRE D'UN PRINTEMPS ACTIF

Par **Éloïse Richard**, agente à l'information à la SOPFEU

et **Gérard Lacasse**, coordonnateur à l'information à la SOPFEU et administrateur de la SHFO

Quelque 140 ans après le terrible feu du Lac-Saint-Jean de 1870, qui avait fait sept morts, 555 familles sans abri et qui avait détruit plus d'un million d'hectares de forêt, un sentiment de déjà-vu se manifeste. La SOPFEU est sur un pied de guerre, des conditions exceptionnelles de sécheresse printanière, similaires à celles de 1870 selon l'historien Patrick Blanchet, sont réunies au Québec. Depuis plusieurs jours, des feux de cause humaine éclatent et se propagent avec une grande intensité. Plus d'une centaine d'années d'éducation et de prévention au Québec rapporte, mais la négligence n'est pas pour autant éradiquée. Dans la soirée du 25 mai 2010, la foudre balaie le Québec et c'est elle qui viendra compliquer la tâche de la SOPFEU. Un chantier colossal a dû être mis sur pied pour éviter le pire.

Aux aguets

Déjà en mars et avril, les activités humaines ont causé 107 incendies. Du 15 mai au 31 mai 2010, les pluies sont quasi inexistantes sur le territoire québécois. L'indice de danger d'incendie flirte avec l'extrême, la situation en forêt présente des conditions optimales à l'éclosion d'incendies en forêt. La SOPFEU est aux aguets et multiplie ses messages de prévention dans les médias. Un autre joueur menaçant, qui pourrait entraîner des conséquences majeures, est sous la loupe de la SOPFEU : la foudre.

Lors de situations comme celle-ci, le service de météorologie de la SOPFEU s'avère être un allié de premier plan. Les prévisionnistes chevronnés

De la main-d'oeuvre auxiliaire a dû travailler pour la SOPFEU pendant la saison.



analysent et précisent les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour les besoins de la protection des forêts contre les incendies. En 1998, le partenariat de six acteurs du milieu a donné naissance au Réseau météorologique coopératif du Québec (RMCQ). Ce réseau unique permet l'échange de données provenant de plus de 745 stations météorologiques. La SOPFEU utilise les données de plus de 160 stations automatisées, situées dans les régions forestières. Les données sont accessibles presque en temps réel, ce qui offre une grande précision des observations.

Auparavant, les observations météorologiques étaient faites par un observateur. Il devait se rendre à la station, faire la collecte des informations météorologiques et transmettre les données par téléphone. Au mieux, les informations étaient prises deux fois par jour, ce qui était bien peu et qui affectait nécessairement la précision.

La situation anticipée se concrétise

Le 25 mai 2010, le système de localisation de la foudre opéré par Hydro-Québec signale que des cellules orageuses traversent le Québec, du nord-ouest au sud-est. Afin de découvrir des incendies qui auraient pris naissance, des avions de détection survolent le territoire en suivant des circuits, tenant compte des impacts enregistrés de la foudre et du potentiel d'éclosion d'incendies. Depuis le début des années 60, ce mode de surveillance du territoire remplace les tours d'observation. La fréquence des vols et les trajets des patrouilles varient en fonction de paramètres, dont ceux de la Méthode canadienne de prévision du comportement des incendies (MCPCI).

Moins de 24 heures après le passage de la foudre, plus de 30 nouveaux incendies sont signalés, dont 15 sont déclarés hors de contrôle. Les MRC les plus touchées sont la Jamésie, La Tuque, Le Domaine-du-Roy et Mékinac.

La SOPFEU doit faire face à une situation d'autant plus grave que les trois communautés de la nation Atikamekw (Wemotaci, Opitciwan et Manawan) et le secteur de Parent sont menacés par les flammes. En fin d'après-midi le 26 mai, le feu s'approche dangereusement et toute la communauté de Wemotaci doit être évacuée vers la ville de La Tuque. Dans les jours suivants, les personnes âgées et celles présentant des problèmes respiratoires de Manawan et Opitciwan



Les gardes-forestiers du Québec sont venus en renfort à la Colombie Britannique au mois d'août.

sont évacuées par mesure préventive pour des périodes variant de quelques jours à une semaine. La situation à Parent, bien que préoccupante, ne nécessitera pas de déplacement des habitants. Après un travail colossal des pompiers de la communauté et des pompiers forestiers pour contenir l'incendie, les habitants de Wemotaci regagneront leur domicile onze jours plus tard, soit le 5 juin.

Pour certains, cette situation a fait rejaillir des souvenirs douloureux. Début juin 1997, Wemotaci est évacuée alors que les flammes d'un incendie de forêt menacent la communauté. Quand un incendie de forêt se déchaîne et fonce vers leur village en août 1995, les habitants de Parent doivent quitter en toute hâte par convois ferroviaires et routiers. C'est sans compter les grands feux de la colonisation du Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de l'Abitibi, qui font partie de la mémoire collective du Québec.

Des renforts sont nécessaires

Toutes les ressources disponibles travaillent au combat des incendies dont la force est virulente. Le combat au sol se fait dans des conditions difficiles et déjà, le nombre de ressources s'avère insuffisant pour le combat de ces brasiers. De plus, il est impératif de pouvoir accorder des forces suffisantes pour contrer les incendies de forêt qui menacent les communautés.



La journée du 30 mai a occasionné l'expansion de plusieurs feux en Haute-Mauricie.

Le 27 mai, des pompiers forestiers du Nouveau-Brunswick arrivent en renfort. Dans les jours suivants, des ressources du Maine, du New Hampshire, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta viendront combattre les incendies au Québec. Entre le 27 mai et le 2 juin, 352 sapeurs arriveront de l'extérieur du Québec pour se joindre aux 1000 pompiers forestiers et à la main-d'œuvre auxiliaire déjà sur place.

Des ententes permettent un accès rapide à des ressources en périodes cruciales et sont des atouts incontournables lorsque les conditions de danger de feu le requièrent. En 1984, le Québec a signé l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt. Cet accord permet aux signataires, soit toutes les provinces et territoires du Canada, de compter sur des ressources tant humaines que matérielles mises à la disposition par les partenaires. En 1949, le Congrès américain a adopté une loi pour la création d'un « Compact régional » afin de prévenir et de circonscrire les incendies de forêt dans le nord-est des États-Unis. Au départ, cette loi incluait sept États: le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Connecticut, le Massachusetts, le Rhode Island et New York. En 1969, les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick y souscrivent pour en faire le premier « Compact international » (États-Unis et Canada) de lutte aux incendies de forêt.

Les incendies prennent de l'ampleur

Le 30 mai, les forts vents rendent le travail sur le terrain très difficile et les incendies prennent de l'ampleur. En Haute-Mauricie, trois incendies se fusionnent pour ne plus former qu'un seul énorme incendie nommé le feu 281 — lac Smoky.



Du 6 juin au 18 juin, bien que les conditions météorologiques aident peu, le travail effectué par les sapeurs permet de contenir, maîtriser et éteindre plusieurs incendies. Le 19 juin, la sécheresse est à un niveau exceptionnel pour cette période de l'année. Le vent s'intensifie, et le combat des grands incendies est difficile, particulièrement en Haute-Mauricie. La SOPFEU fera de nouveau appel à des renforts provenant de l'extérieur de la province. En réponse à cette demande, 286 pompiers forestiers canadiens et américains viendront se joindre aux équipes déjà déployées.

Ce 19 juin, le vent se lève sur l'incendie du lac Smoky, qui s'active et se propage rapidement en direction de La Doré au Lac-Saint-Jean. Le feu atteindra la superficie de 123 668 hectares, devenant le plus grand feu auquel la SOPFEU aura fait face depuis sa création en 1994. Cet incendie commença le 25 mai pour finalement être éteint le 7 septembre; il a donc persisté pendant 105 jours.

Nous n'étions qu'au printemps!

Les ressources s'épuisaient à force de lutter et de ne pas avoir l'aide tant attendue de la pluie. Et nous n'étions qu'au printemps! Allions-nous connaître un été sec sans précédent?

Le 29 juin, la pluie tombe et procure enfin des conditions favorables au combat des incendies de forêt. La température belle et humide de juillet permettra de briser les conditions critiques qui sévissaient en forêt. L'été 2010 sera considéré par plusieurs comme l'un des plus beaux des dernières décennies. Pour le personnel en protection des forêts contre le feu, il s'avérera assez

Le feu 281 du lac Smoky a brûlé plus de 123 000 hectares de forêt.



calme pour permettre aux troupes de refaire leurs forces. En août, nos pompiers étaient prêts à prêter main forte à la Colombie-Britannique qui nous avait si bien soutenus au printemps.

Épilogue

Le printemps est une période critique pour la protection des forêts contre le feu. Les conditions nécessaires à l'allumage et la propagation rapide des incendies peuvent être réunies plus facilement qu'en tout autre temps de l'année. À ce moment, le passage d'orages peut s'avérer dévastateur. C'est ce qui s'est produit en 2010 alors que les incendies, qui sont survenus au printemps, auront finalement affecté plus de 250 000 hectares de forêt.

Les incendies allumés par la foudre occasionnent les plus grandes pertes forestières, près de 83 000 hectares annuellement. On ne peut prévenir ces feux. Il en est autrement pour les incendies de cause humaine. La SOPFEU met de l'avant des moyens afin de sensibiliser les utilisateurs de la forêt aux bons comportements à adopter en forêt, et les effets se font sentir. Alors que la moyenne des incendies de cause humaine pour la période de 1984 à 1993 s'élevait à 692, la moyenne annuelle (2001-2010) se situe maintenant

à 442 incendies. Une diminution de près de 40%, qui démontre tout le fruit des efforts investis en prévention des forêts contre le feu.

Les ressources humaines, mises à la disposition de la SOPFEU, ont été abondamment sollicitées et se sont totalement investies afin d'éviter le pire. D'innombrables heures de travail ont été accomplies dans les conditions les plus difficiles. Grâce à leur travail, les communautés menacées ont été sauvées, et les incendies de forêt n'auront causé aucun décès ni perte de résidences principales. Au 25 septembre, le nombre d'incendies de forêt s'élevait à 693, alors que la moyenne en 10 ans est de 679. En ce qui a trait aux superficies, 256 783 hectares de forêt auront brûlé, alors que la moyenne en 10 ans est de 119 644 hectares.

Les incendies de forêt sont un phénomène naturel qui amène la régénérescence de plusieurs espèces d'arbres et de plantes. Cependant, avec l'urbanisation du territoire, ils peuvent engendrer de lourdes pertes économiques et être une menace pour les résidents en forêt. C'est pourquoi la SOPFEU continuera de combattre les incendies qui surviennent sur le territoire québécois et déploiera continuellement de nouveaux efforts afin de diminuer l'occurrence des feux de cause humaine. ■



MARK-3[®]

RÉSISTE AU PASSAGE DU TEMPS

Introduites au cours des années 1920 sous le nom « **WAJAX** », nos pompes à incendies portatives ont évolué grâce à l'apport exceptionnel des pompiers forestiers. Aujourd'hui, la pompe **MARK-3** représente le fruit de cette collaboration centenaire.



wildfire[®] *Au service de la communauté forestière depuis 1898.*
www.wildfire-environmental.com • Sans frais 1-800-426-5207

Photo: Suzanne Lake fire, Sioux Lookout District, July 1961